

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2025

GARANTIR LA GRATUITÉ TOTALE DES PARKINGS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DE SANTÉ - (N° 2120)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 7 à 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Etat a-t-il les moyens de prendre en charge les coûts induits par cette proposition de loi ?